

Intervention du Cameroun sur la Dépollution des Zones Minées

Siem Reap-Angkor, 5e Conférence d'examen de la Convention d'Ottawa

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Cameroun se réjouit d'ores et déjà du futur Plan d'action de Siem Reap-Angkor 2025-2029, qui constituera une feuille de route ambitieuse et pragmatique pour atteindre un monde sans mines antipersonnel.

Monsieur le Président,

Mon pays demeure exempt de pollution aux mines antipersonnel. Cependant, dans plusieurs régions du Cameroun, en particulier dans le Septentrion et les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les engins explosifs improvisés continuent de poser une menace directe pour les communautés. Ces engins tuent, mutilent et entravent le développement socio-économique, rendant les terres agricoles inutilisables et limitant l'accès des populations aux infrastructures essentielles.

Face à ces défis, notre pays accorde une priorité particulière à :

1. La dépollution des zones contaminées :

- Le Cameroun a mis en place une stratégie nationale basée sur les standards internationaux du déminage (IMAS) pour identifier et neutraliser les zones dangereuses.
- En coopération avec des partenaires internationaux et régionaux, nous avons renforcé les capacités de nos équipes locales, notamment grâce à des formations sur les techniques modernes de déminage et l'utilisation de technologies adaptées à notre contexte.

2. L'éducation aux risques liés aux mines et la réduction des dangers :

- En intégrant les recommandations du Plan d'action de Siem Reap-Angkor, le Cameroun s'engage à renforcer ses campagnes de sensibilisation, notamment auprès des populations les plus exposées, comme les enfants, les femmes, et les agriculteurs.
- Un accent plus accru sera mis sur le développement des outils pédagogiques et des approches adaptées aux réalités locales, combinant éducation directe, médias communautaires, et nouvelles technologies pour maximiser l'impact des programmes.

Monsieur le Président,

Le Plan d'action de Siem Reap-Angkor souligne l'importance de stratégies nationales basées sur des données probantes, contextuelles et adaptées. À cet égard, le Cameroun est déterminé à :

- Mettre à jour et renforcer son cadre stratégique pour intégrer les dimensions de genre, d'âge et de handicap dans ses activités de déminage et de réduction des risques.
- Collaborer étroitement avec les organisations de la société civile et les communautés affectées pour assurer une mise en œuvre inclusive des activités de dépollution et de sensibilisation.

Nous notons également avec intérêt les engagements du Plan pour intégrer les considérations climatiques et environnementales dans les opérations de dépollution. Le Cameroun, riche en biodiversité, attache une grande importance à la protection de ses écosystèmes tout en assurant la sécurité des populations.

Monsieur le Président,

Pour atteindre les objectifs fixés dans le Plan d'action d'ici 2029, il est crucial de mobiliser davantage de ressources, tant techniques que financières. Le Cameroun appelle à :

- Une intensification de la coopération internationale pour accompagner les États affectés dans la mise en œuvre de leurs stratégies nationales de dépollution.
- Une simplification des mécanismes d'accès aux fonds et aux technologies avancées de déminage, afin de maximiser l'efficacité des interventions.

En conclusion, le Cameroun reste pleinement engagé dans la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa et du Plan d'action de Siem Reap-Angkor. Nous continuerons à travailler avec tous les partenaires pour transformer les terres minées en espaces sûrs et productifs, offrant à nos populations la sécurité et la dignité qu'elles méritent.

Je vous remercie.